

Réussir son insertion professionnelle

Connaître le marché de l'emploi

SECTEURS PROFESSIONNELS :	À BAC + 3 :	À BAC + 5 :	À BAC + 8 :
enseignement, recherche, aménagement et développement territorial, gestion des collectivités, environnement et développement durable, administration et fonction publique	dessinateur-cartographe, rédacteur territorial	chargé de projet, enseignant	enseignant-chercheur



Exemples de métier

Cartographe (Bac + 3) : au sein des secteurs privés, associatifs et publics (dont l'armée), le cartographe-géographe peut-être amené à réaliser des cartes topographiques ou thématiques sur l'aménagement, la représentation sociétale ou politique d'un territoire au sein de bureaux d'étude ou de collectivités territoriales. Les activités souvent sédentaires de ce poste nécessitent la gestion de bases de données géographiques, l'analyse de données statistiques, la maîtrise des outils informatiques permettant la réalisation des documents demandés.

Chargé(e) de projet et de développement territorial (Bac + 5) : travaillant au sein des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'administration, le chargé de projet et de développement territorial est en relation avec différents interlocuteurs et est souvent sur le terrain. Ce poste nécessite des compétences en communication (il est l'interface entre les différents acteurs), en management d'équipes, en gestion (il doit inclure les dimensions budgétaires et juridiques des projets). Ce poste visant à dynamiser ou mettre en place les politiques territoriales est accessible par concours.

Entrer dans la dynamique de projet entrepreneurial

L'Université d'Artois souhaite donner l'envie et l'esprit d'entreprendre à ses étudiants par des actions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises ou d'associations. Partenaire de la Maison de l'Entrepreneuriat du Nord - Pas de Calais (www.maison-entrepreneuriat-npdc.fr), l'Université d'Artois accompagne des projets étudiants, teste les Motivations et Aptitudes au Comportement Entrepreneurial grâce aux bornes informatiques « MACE », héberge et développe ces projets au sein de l'Espace Projet Initiative (EPI) de l'Université d'Artois. Au travers des différents dispositifs, les étudiants deviennent ainsi acteurs de leur avenir.

Contact : sip@univ-artois.fr

Élaborer son Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC)

L'Université d'Artois propose à ses étudiants la possibilité de construire tout au long de leur parcours d'études et tout au long de leur vie professionnelle leur portefeuille d'expériences et de compétences. Il s'agit d'un livret électronique personnel qui répertorie et classe toutes les connaissances et les compétences acquises au travers des différentes formations, des stages, des jobs, des activités au sein d'associations, et ultérieurement, durant le parcours professionnel. Ces données personnelles permettent aux étudiants de réaliser CV et lettres de candidature ciblés et actualisés. Le PEC facilite donc la première recherche d'emploi ainsi que les changements de fonction ou de responsabilité, voire de métier, en cours de carrière.

GÉOGRAPHIE

À L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS



L'Université, lieu de tous les savoirs, lieu de tous les métiers d'aujourd'hui et de demain

L'université possède une longue tradition de formation : celle des enseignants, des juristes, des chercheurs... À ces formations vient s'ajouter, depuis une vingtaine d'années, une offre de diplômes couvrant de très nombreux champs professionnels.

Choisir l'Université, c'est faire le choix d'une méthode d'apprentissage adossée à la recherche, qui permet en outre des professionnalisations à tous les degrés du parcours étudiant : bac +2, bac +3, bac +5, bac +8.

L'ensemble des professionnels qui constituent les équipes de formation - enseignants, chercheurs, acteurs du monde économique - transmettent leurs savoirs et initient les étudiants, dès la première année, à la curiosité intellectuelle, à l'esprit d'innovation et d'entreprise. Ces professionnels participent également à la construction des compétences de l'étudiant et lui offrent un accompagnement personnalisé vers l'autonomie dans le cadre du plan Réussir en licence.

> Le Campus :

Facile d'accès, fonctionnel et agréable à vivre, le campus est situé à proximité immédiate de la gare et du centre ville dans un environnement convivial et stimulant, propice aux études et aux loisirs. Le **Département de Géographie** bénéficie de vastes locaux adaptés aux enseignements spécifiques et d'équipements multimédia les plus modernes : salle de cartographie automatique, salle d'ordinateurs connectés en libre service, WIFI. La bibliothèque, le restaurant, la résidence universitaire, la maison de l'étudiant et la salle des sports offrent des services indispensables au bien-être des étudiants, à leur réussite et à leur épanouissement.

> La ville :

Accueillante, attractive, riche d'un exceptionnel patrimoine culturel et artistique, historique et archéologique, **la ville d'Arras** est aussi tournée vers l'avenir et la modernité en valorisant les atouts de son territoire et de sa situation stratégique en Europe. Arras et sa Communauté Urbaine proposent stages et de débouchés professionnels donnant ainsi un caractère opérationnel aux études de Géographie et Aménagement.

ESPACE SAOIP

(Service d'Accueil d'Orientation et d'Insertion Professionnelle)

Bâtiment EGASS
Salle **S21**, Rez-de-chaussée
9, rue du Temple - BP 10665
62030 ARRAS CEDEX

03 21 60 37 15/38 59
sio-arras@univ-artois.fr

Conception : SAOIP Université d'Artois
Crédit : Agence Unedi - 03 20 41 40 76

Arras



UNIVERSITÉ D'ARTOIS



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

De nombreux atouts pour réussir à l'Université d'Artois

Le parcours de formation

Le diplôme de licence (bac + 3) s'obtient au terme d'un **parcours de six semestres** ponctués par des examens validant des unités d'enseignement (UE). Les matières sont dispensées sous forme de **Cours Magistraux (CM)** donnant les bases fondamentales de la matière étudiée et de **Travaux Dirigés (TD)** servant à acquérir et à perfectionner les méthodes de travail spécifiques à chaque discipline. L'Université d'Artois offre aussi la possibilité à ses étudiants de **passer un ou deux semestres à l'étranger** dans le cadre d'échanges avec des universités partenaires (États-Unis, Angleterre, Italie, Espagne, Roumanie, Finlande, Chine...).

Des connaissances aux compétences

À l'université, l'étudiant acquiert des **connaissances approfondies** dans la discipline de son choix et développe des **capacités de réflexion, d'analyse et de synthèse**. Grâce au stage obligatoire prévu au cours des six semestres de la licence, il met à l'épreuve ses capacités pour développer des **compétences spécifiques et transversales** et pour préparer sa future insertion professionnelle.

De l'accompagnement à l'autonomie

En première année de licence, l'étudiant est accueilli par un **enseignant référent** chargé de l'accompagner tout au long de son parcours, de la pré-rentrée jusqu'aux résultats semestriels, à travers des rendez-vous individuels et des rencontres par petit groupe. L'accent est mis sur le **travail personnel qui doit être important et régulier**. Les lectures et les recherches documentaires à la bibliothèque universitaire (B.U.) sont capitales pour la réussite dans les études universitaires, quelle que soit la spécialité choisie.

Grâce au **dispositif « Réussir en Licence »**, l'étudiant reçoit également un soutien pédagogique hebdomadaire dans certaines matières et de précieux conseils méthodologiques. La fréquentation du **Centre de Ressources en Langues (C.R.L.)** privilégie l'auto-formation et vise à atteindre un bon niveau de maîtrise écrite et orale (**Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) 1 et 2**).

Les personnels du **Service d'Accueil, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SAOIP)** proposent un accompagnement personnalisé aux étudiants pour **construire leurs projets professionnels et de formation** (poursuites d'études ou réorientation), pour la recherche de stages ou du premier emploi.



Poursuites d'études

Diplôme de licence ou équivalent

Bac +3

Entrée en Master

4 semestres (M1 et M2) avec, soit une formation associant théorie et mise en pratique des connaissances (FI*); soit une formation en alternance (FC*)

Voie Recherche Voie Professionnelle

Bac +5

Stages

Doctorat

Thèse de recherche

←-- poursuite d'études

Bac +8

Insertion professionnelle

*: FI = Formation Initiale, FC = Formation continue



LA LICENCE DE GÉOGRAPHIE

Les enseignements de **Licence de géographie** comprennent des enseignements **d'approfondissement et de spécialisation disciplinaires** (géographie des littoraux, des montagnes, biogéographie, la mondialisation, les grands espaces, les frontières, la géographie de la population). Par ailleurs, au cours des quatre premiers semestres, la culture générale, **l'ouverture d'esprit** vers d'autres disciplines que la géographie sont aussi privilégiées : histoire, langues étrangères, technologie d'information et de communication.

Dans le cadre du **Plan Réussir en Licence**, les étudiants bénéficient du soutien pédagogique, d'enseignements méthodologiques, d'aide à l'amélioration de l'expression écrite et orale. Enfin, à partir du semestre 5, chaque étudiant peut choisir entre un **parcours préparant aux métiers de l'enseignement ou aux métiers de l'aménagement et du développement des territoires**, les enseignements étant adaptés en conséquence.

Il convient enfin de noter que la formation en géographie s'appuie sur des **expériences de terrain et de stages** : les stages de terrain en première et en deuxième années sont encadrés par des enseignants ; ceux de troisième année sont professionnalisés et se déroulent au sein d'établissements scolaires, d'entreprises ou de collectivités territoriales.

La description détaillée des parcours se trouve sur le site internet de l'université :

www.univ-artois.fr/l-universite/composantes-de-formation/histoire-et-geographie/formations2

Les stages

Dès la licence, l'Université d'Artois encourage ses étudiants à élaborer une stratégie de recherche de stages pour leur permettre de développer leurs compétences.

Stage de découverte d'un secteur professionnel, du fonctionnement de l'entreprise, puis stage de mise en pratique des savoirs et savoir faire, ils constituent aussi les jalons d'une réflexion féconde sur le savoir être de l'étudiant et sur son élaboration de projet professionnel.

Le choix de chacun de ces stages se révèle souvent déterminant pour l'admission en licence professionnelle ou en master, ils constituent également des éléments particulièrement appréciés par les recruteurs. Ils seront les points forts du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) de l'étudiant.

Les poursuites d'études en master

Le diplôme de master offre une formation approfondie et la possibilité de compléter en deux ans les enseignements généraux reçus en Licence et d'acquérir une formation spécialisée de haut niveau, à finalité professionnelle ou recherche, selon le parcours suivi.

→ **Master « Développement des Territoires, Aménagement et Environnement »**

La voie professionnelle de ce Master prépare aux métiers de chargés de mission ou de projets (développement local et durable des territoires) ; ce Master donne aux étudiants une double compétence en géographie appliquée et en économie.

La voie recherche de ce même Master conduit les étudiants vers le doctorat (thèse en un minimum de trois ans) au sein du laboratoire **« Dynamique des Réseaux et des Territoires »**, **labellisé par le Ministère (EA 2468)**. Le doctorat débouche sur les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur.

→ **Master « Métiers de l'enseignement et de la formation »**, dispensé au sein de la Faculté d'Histoire-Géographie avec la collaboration de formateurs de l'IUFM, il offre **plusieurs spécialités** qui préparent aux différents concours de recrutement des **CAPES, CAFEP** (professeurs des lycées et collèges) et **CAPLP** (professeur des lycées professionnels) :

Histoire-Géographie (CAPES et CAFEP) / Lettres-Histoire-Géographie (CAPLP).

→ Les étudiants de géographie peuvent aussi, après l'obtention du grade de Licence, s'inscrire en **Master « Sciences et Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »** pour préparer le professorat des écoles (formation assurée par l'IUFM, École interne de l'Université d'Artois).

Le diplôme de Master permet également de s'inscrire en **préparation à l'agrégation de Géographie**.

Les partenariats de la composante :

La formation est assurée par des professionnels extérieurs à l'université ainsi que par des enseignants-chercheurs membres des laboratoires de recherche reconnus. La formation s'enrichit avec le concours de partenaires extérieurs tels que collectivités territoriales, entreprises, associations, administrations. Dans le cadre des stages professionnels, ou des interventions de professionnels dans certaines unités d'enseignement du Master « Développement des Territoires, Aménagement et Environnement » ou du parcours de Licence Aménagement, ou encore lors de l'insertion professionnelle de nos étudiants, le département de géographie travaille en étroite collaboration avec des collectivités territoriales (Région, Communautés urbaines, Communautés d'Agglomérations), des entreprises ou organismes consulaires (Pas-de-Calais-Habitat, Chambres de commerce et d'industrie...), des Agences et bureaux d'études (agences d'urbanisme...).